

ACTOHUISMANCHE
Huissiers de Justice
Associés

23 rue de Villedieu
50003 SAINT-LO CEDEX

Téléphone : 02.33.05.67.37
saint-lo@actohuismanche.com
brehal@actohuismanche.com
mortain@actohuismanche.com

Compte Affecté Art. 64 CDC :
FR66 4003 1000 0100 0041 0150 P62
BIC: CDCGFRPPXXX

PROCES-VERBAL
D'HUISSIER
DE
JUSTICE

EXPEDITION

Coût (Avec Lettre)

Nature	Montant
Art 444-3	219.16
SCT A444-48	7.67
Total H.T.	226.83
T.V.A à 20 %	45.37
Lettre	2.82
Total TTC	275.02

Coût (Sans Lettre)

Nature	Montant
Art 444-3	219.16
SCT A444-48	7.67
Total H.T.	226.83
T.V.A à 20 %	45.37
Total TTC	272.20

Les articles se réfèrent au Code de Commerce

Tarif calculé sur la somme de 47851.44 €

SCT : Frais de Déplacement
DEP : Droit d'Engagement des Poursuites



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION D'IMMEUBLE

LE LUNDI TREIZE JUIN
DEUX MILLE VINGT-DEUX

Je soussignée, Maître Audrey GUILBERT, Huissier de Justice associée, membre de la SELARL ACTOHUISMANCHE – Audrey GUILBERT et Christine DIAS TOMADA – titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de SAINT-LÔ (50000), 23 Rue de Villedieu.

A LA DEMANDE DE :

CREDIT FONCIER DE FRANCE, société anonyme à conseil d'administration au capital de 1 331 400 718,80€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro Siret 542 029 848 03947, dont le siège social est sis 182 avenue de France à PARIS 13E (75013), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège

Elisant domicile pour les besoins de la présente procédure en l'étude de Maîtres TAVIEAUX MORO et de La SELLE, Avocats, 6 rue de Madrid 75008 PARIS

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte notarié reçu le 13 février 2006 par Maître René THORAVALL, Notaire à SAINT-LO (50), contenant un prêt « FACILEO OPPORTUNITE » d'un montant principal de 106.380,00€ consenti par le CREDIT FONCIER DE FRANCE à Monsieur PIZZOTTI Thyron en vue de l'acquisition d'un bien immobilier.

EN EXECUTION :

D'une inscription d'hypothèque conventionnelle enregistrée et publiée le 4 avril 2006 auprès du Service de la Publicité Foncière de Coutances sous les références volume 2006 V n°404

Et procédant conformément aux dispositions de l'article 673 du Code de procédure civile, en suite du commandement valant saisie immobilière demeuré infructueux.

Conformément aux dispositions des articles L 322-2 et des articles R 322-1 à R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

L'Huissier de Justice soussigné certifie s'être transporté ce jour Résidence de la Licorne, 90 rue Samuel Beckett à SAINT-LO (50000), Bâtiment B, appartement n°B002, propriété de Monsieur PIZZOTTI Thyron né le 02/05/1971 à TIJUCAS (BRESIL), domicilié chemin Mont Saint Martin 3 lot de la Bruyere à REMIRE-MONTJOLY (97354) à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et lui appartenant dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation, à défaut par le susnommé de satisfaire au commandement qui lui a été signifié.

Audit endroit, j'ai rencontré Madame Fanny LEBAS, actuelle locataire des lieux, qui m'a autorisée à pénétrer accompagnée de Nicolas COUILLARD, représentant l'EURL MESNIL SYSTEM, 4 bis rue Jean Loret à Carentan (50500), technicien requis par mes soins aux fins d'établir les diagnostics usuels en la matière.

Les biens saisis sont un appartement de type T2 et sa place de stationnement privative, situés dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété comprenant :

- Quatre bâtiments à usage d'habitation
- Deux bâtiments communs à usage de local poubelle et remise jardin
- Une piscine avec local technique et vestiaire
- Espaces extérieurs à usage d'entrée, de circulation, de stationnement et d'agrément

Le logement est composé d'une entrée, un séjour avec coin cuisine, une chambre, une salle de bains, un sanitaire et une terrasse. Il est situé en rez-de-chaussée. Les ouvertures sont orientées vers Nord.

L'appartement est situé dans une résidence sécurisée avec interphone au portail et code pour pénétrer dans les immeubles. Un gardien s'occupe de l'entretien des extérieurs.

Actuel syndic de copropriété :
POZZO
157 Rue du 8 Juin 1944
50400 Yquelon

Le sol du logement est intégralement carrelé. Les murs sont recouverts de crépis.

ENTREE :

Cet espace dessert toutes les pièces du logement ainsi qu'un petit placard contenant le compteur électrique et le disjoncteur.

Présence d'un convecteur électrique, du combiné audio de l'interphone, d'un thermostat.

La porte d'entrée donnant sur le couloir est munie d'un œil de bœuf.

Un point lumineux en plafond.

Importante fissure en plafond du Nord au Sud et redescendant sur le mur Sud



WC :

Ensemble WC en bon état.

Chaque-eau électrique de marque Thermor, bon état apparent.

Un point lumineux en plafond.

Une grille VMC.



SALLE DE BAINS :

Murs faïencés tout autour de la baignoire. Tringle avec rideau de douche.
Meuble lavabo deux portes, un miroir et deux spots (dont l'un ne fonctionne pas ce jour).
Une grille de VMC
Un convecteur électrique.
Un point lumineux en plafond.



PLACARD :

Petit placard dans l'entrée fermé par une porte contenant compteur Linky et tableau électrique. Peu de place de rangement.



CHAMBRE :

Le revêtement de sol et des murs est identique au reste de l'appartement : carrelage et crépis.

Un point lumineux en plafond.

Une fissure traversant la pièce en plafond et se prolongeant dans l'entrée. Une autre sur le mur Est, du sol au plafond.

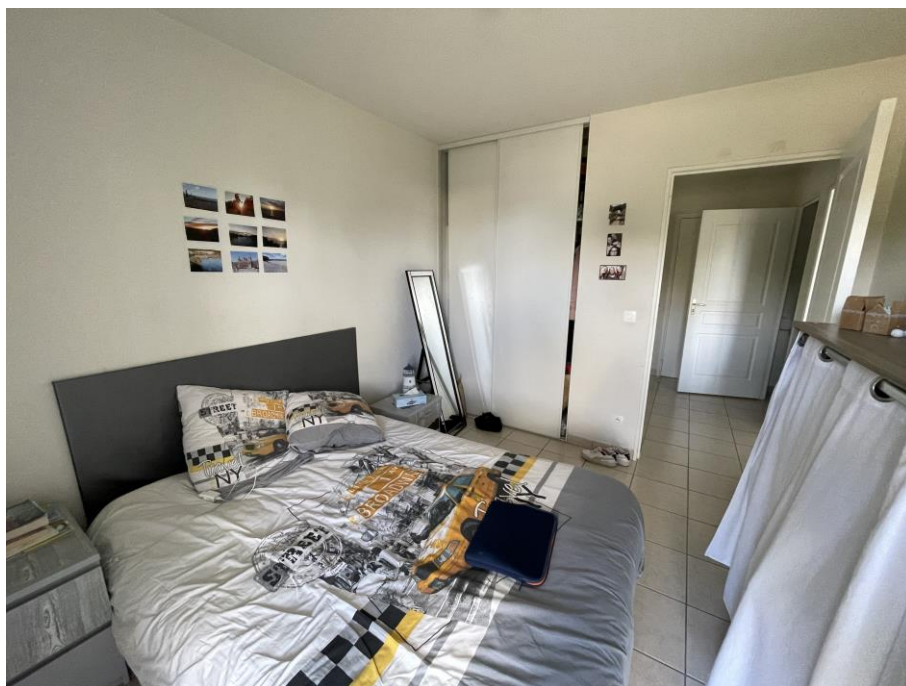
Placard deux portes coulissantes contenant une penderie.

Une porte fenêtre PVC avec volet roulant manuel.

Une prise antenne TV et une prise téléphone.

Un convecteur électrique.





PIECE DE VIE :

Un point lumineux en plafond.

Une grande porte-fenêtre PVC (deux ouvrants et un carreau fixe), avec volet roulant manuel.

Un convecteur électrique.





COIN CUISINE :

Un muret de séparation avec tablette bois.

Cuisine aménagée : quatre placard, un évier inox, deux plaques électriques de marque Glemgas, une hotte aspirante de marque Faure, un réfrigérateur de marque Faure.

Faïence tout autour du plan de travail.

Une grille VMC.

Présence d'un branchement et évacuation pour machine à laver.

Un point lumineux en plafond.





TERRASSE :

Les deux ouvertures du logement, situées façade Nord, donnent sur une terrasse ciment clôturée d'un grillage (tordu et distendu côté Ouest). Vue sur la piscine commune.



La gestion du bien est actuellement confiée au cabinet :

FOLLIO
4 rue du Neufbourg
50000 SAINT-LO

SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL

Maître Audrey GUILBERT,
Huissier de Justice associée

